UNION DES INDUSTRIELS ET CONSTRUCTEURS BOIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

HUGUES MARSAULT

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

UNION DES INDUSTRIELS ET CONSTRUCTEURS BOIS

120 avenue Ledru Rollin
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 juillet 2013, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Union des Industriels et Constructeurs Bois tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

62, avenue Henri Martin, 75116 PARIS - Tél. : + 33 (0) 1 45 04 41 59
e-mail : ema.marsault@wanadoo.fr

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Union à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, portant sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux Membres de l'Union sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 7 septembre 2016

H. MARSAULT

Union des Industriels et Constructeurs Bois

BILAN
au 31 décembre 2015

ACTIF	**31/12/2015**			**31/12/2014**
	Brut	**Amort.**	**Net**	**Net**
Actif immobilisé (I)	**98**	**-**	**98**	**98**
Actif incorporel				
Actif corporel				
Actif financier	98		98	98
Actif circulant (II)	**122 577**	**-**	**122 577**	**97 452**
Stocks				
Créances	122 577		122 577	94 133
Autres créances			-	3 319
Trésorerie (III)	**169 313**		**169 313**	**156 116**
Disponibilités	169 313		169 313	156 116
Valeurs mobilières de placement	-		-	
Compte de régularisation (IV)	**4 332**		**4 332**	**2 032**
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV)	**296 320**	**-**	**296 320**	**255 698**

PASSIF	**31/12/2015**	**31/12/2014**
Fonds propres (I)	**74 289**	**72 696**
Fonds syndicaux		
Réserves		
Report à nouveau	72 695	86 095
Excédent ou déficit	1 594	-13 399
Ecarts de réévaluation		
Provisions (II)	**26 428**	**19 393**
Fonds dédiés (III)	**195 603**	**163 609**
Emprunts et dettes auprès d'établissements de cré		
Dettes d'exploitation	135 132	101 910
Dettes fiscales et sociales	57 876	61 132
Autres dettes	2 594	567
Comptes de régularisation (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	**296 320**	**255 698**

Union des Industriels et Constructeurs Bois

COMPTE DE RESULTAT
au 31 décembre 2015

CHARGES	31/12/2015	31/12/2014
Charges d'exploitation (I)	**401 246**	**428 034**
Achats	4 309	9 578
Autres charges externes		
Services extérieurs	19 080	18 387
Autres services extérieurs	27 600	36 322
Cotisations versées	85 155	84 925
Impôts et taxes	-	
Charges de personnel	258 067	275 203
Autres charges externes		
Dotations aux amortissements et provision	7 035	3 619
Charges financières (II)	-	-
Charges exceptionnelles (III)	-	-
Engagement à réaliser sur contribution de financement (IV)	-	-
TOTAL CHARGES (I + II + III + IV)	**401 246**	**428 034**

PRODUITS		
Produits d'exploitation (I)	**402 840**	**414 635**
Prestations de services		
Cotisations reçues	331 354	322 134
Subventions		
Autres produits	71 487	92 502
Transferts de charges		
Reprise des amortissements et provisions		
Produits financiers (II)	-	
Produits exceptionnels (III)		
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	-	-
TOTAL PRODUITS (I + II + III + IV)	**402 840**	**414 635**
Excédent ou déficit	**1 594**	**- 13 399**

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

Le bilan de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2015 et présenté avant répartition du résultat net totalise 296 320 €.

Le compte de résultat de l'exercice, dégage un bénéfice de 1 594 €.

Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les obligations comptables des organisations syndicales et professionnelles :

- Règlement Comptable 99.03 (Plan Comptable Général),
- Règlement Comptable 99.01 (Plan Comptable des Associations et Fondations),
- Avis 2009.07 du 3 septembre 2009 du CNC.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

EXERCICE DU 01.01.15 AU 31.12.15	INFORMATIONS PRODUITES PAGES	NON PRODUITES N/S	N/A
1. REGLES ET METHODES COMPTABLES			
Méthodes d'évaluation	5		
Changement de méthode	5		
Dérogation aux règles comptables usuelles	5		
Faits caractéristiques de l'exercice	5		
Evènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice	5		
2. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
Etat de l'actif immobilisé			X
Etat des amortissements			X
Etat des provisions	6		
Etat des créances et des dettes	7		
Produits à recevoir	8		
Charges à payer	8		
Produits et charges constatés d'avance			X
Tableau des ressources annuelles			X
Contributions publiques de financement			X
Actions de solidarité			X
Contributions en nature			X

N/S : non significatif
N/A : non applicable

REGLES ET METHODES COMPTABLES
(Décret n°83-1020 du 29.11.1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

METHODES D'EVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
et conformément aux nouvelles règles d'établissement et de présentation des comptes annuels des organisations syndicales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Aucune provision pour dépréciation ne s'est avérée nécessaire.

Comptabilisation des cotisations

Les ressources sont constituées des cotisations des adhérents comptabilisées à partir des appels de cotisations.

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite du personnel en activité font l'objet d'une évaluation sur la base des droits acquis à la clôture de l'exercice corrigés statistiquement pour prendre en compte les probabilités de mortalité et de rotation du personnel.

Les salaires de référence retenus dans ce calcul sont corrigés d'un coefficient de revalorisation de 1% et les engagements font l'objet d'une actualisation financière au taux de 2,03 % pour les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les engagements ont été évalués pour un montant de 26 428 € au 31 décembre 2015. La variation par rapport à l'évaluation à l'ouverture de l'exercice est comptabilisée en charges.

CHANGEMENT DE METHODE

Néant

DEROGATION AUX REGLES COMPTABLES USUELLES

Néant

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS À LA CLÔTURE

Néant

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour engagement de retraite	19 393	7 035		26 428
Provisions pour charges fiscales et sociales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II	**19 393**			**26 428**
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Total III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**19 393**	**7 035**		**26 428**
- d'exploitation				
Dont dotations et reprises : - financières				
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)				

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé					
Créances rattachées à des participations					
Prêts (1) (2)					
Autres immobilisations financières			98		98
De l'actif circulant					
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients			122577	122577	
Créances représentatives de titres prêtés					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts taxes et versements assimilés					
Divers					
Groupes et adhérents (2)					
Produits à recevoir					
Charges constatées d'avance			4 332	4 332	
		Total	**127 007**	**126 909**	**98**
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice					
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice					
(2) Prêts et avances consenties aux associés					

Cadre A	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Impôt sur les bénéfices					
Fournisseurs		135 132	135 132		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		57 876	57 876		
Autres impôts taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et adhérents (2)					
Autres dettes		2 594	2 594		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Charges à payer					
Produits constatés d'avance					
	Total	**195 603**	**195 603**		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunt, dettes contractées auprès des associés					

PRODUITS A RECEVOIR

Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2015	31/12/2014
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	1 171	2712
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	**1171**	**2712**

CHARGES A PAYER

Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 812	4 143
Dettes fiscales et sociales	33 017	33 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 594	567
Total	**46 423**	**38 253**

BILAN SYNTHETIQUE

FEDERATIO DE L'INDUSTRIE BOIS CONSTRUCTION UICB

Edition du : 01/01/2015 au 31/12/2015 Avec brouillard Hors simulation

Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net		net	N-1 net
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecarts de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles					- Réserve légale		
Immobilisations financières	98		98	98	- Réserves réglementées		
TOTAL I	**98**		**98**	**98**	- Autres		
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que					Report à nouveau	72 695	86 095
marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 594	(13 400)
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur					**TOTAL I**	**74 290**	**72 695**
commandes							
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	26 428	19 393
Clients et comptes rattachés	122 577		122 577	94 133	Dettes		
Autres	(1 423)		(1 423)	2 752	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur		
Disponibilités (autres que caisse)	169 313		169 313	156 116	commandes		
Caisse					Fournisseurs et comptes rattachés	135 132	101 910
					Autres	59 048	61 132
TOTAL II	**290 467**		**290 467**	**253 001**	**TOTAL III**	**194 180**	**163 042**
Charges constatées d'avance (III)	4 332		4 332	2 032	Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**294 898**		**294 898**	**255 131**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**294 898**	**255 131**

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

FEDERATIO DE L'INDUSTRIE BOIS CONSTRUCTION UICB

Edition du : 01/01/2015 au 31/12/2015 Avec brouillard Hors simulation

Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	331 354	322 134
Achats d'approvisionnement	493	1 354	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	135 651	147 858	Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	71 487	92 502
Rémunération du personnel	189 580	200 000	Produits financiers		
Charges sociales	68 486	75 203			
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions	7 035	3 619			
Autres charges					
Charges financières					
TOTAL (I)	**401 246**	**428 035**	**TOTAL (I)**	**402 840**	**414 635**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	**401 246**	**428 035**	**TOTAL DES PRODUITS (I+II)**	**402 840**	**414 635**
BENEFICE OU PERTE	1 594	(13 400)			
TOTAL GENERAL	**402 840**	**414 635**	**TOTAL GENERAL**	**402 840**	**414 635**